

MAGAZINE MUNICIPAL



Marly

Infos



MARLY FAIT SA RENTRÉE CULTURELLE p. 16



n° **133**
octobre
2026

VIE LOCALE

Ça c'est passé à Marly-la-Ville
Retour sur les événements de l'été
p. 2

POLICE

Mise en place de
la vidéoprotection
p. 8

URBANISME

Découvrez les travaux
de cet été
p. 10



CHAUFFAGE - PLOMBERIE
01.34.72.79.24
actiondepannage.com

Depuis 30 ans près de chez vous, à votre service...

DEVIS GRATUIT

[G action depannage](#)
[f @actiondepannage](#)
[✉ actiondepannage@wanadoo.fr](#)

INSTALLATION / CONTRATS D'ENTRETIEN CHAUDIERES GAZ -
POMPES A CHALEUR - ADOUCISSEURS D'EAU - DETARTRAGE -
DEPANNAGE APPAREILS GAZ - POSE D'EQUIPEMENTS SANITAIRES -
RAMONAGES

MARLY-LA-VILLE - RCS B40191152 - SIRET 40191152400023

Votre communication commence

ici

Réservez votre espace pub
 Contactez-nous



Mutuelle Complémentaire, Santé & Prévoyance
Particuliers - Entreprise - Artisans & Commerçants

Tarifs Jeunes (18/29 ans)	Tarifs Actifs (moins de 55 ans)
Tarifs Familles (à partir de 3 bénéficiaires)	Tarifs Séniors (à partir de 55 ans)



26 rue du Général Leclerc
 95140 Grosley
 Tél.: 01 39 83 40 60
 Fax : 01 39 83 45 21
mu-sante.fr



Depuis 40 ans à votre service

STUDIO GRAPHIQUE
 Création maquette, papeterie, affiche, flyer, magazine, catalogue...

IMPRESSION NUMÉRIQUE ET OFFSET
 Carte de visite, tête de lettre, flyer, dépliant, brochure...
 Grand format, affiche, bache, roll up, adhésif vinyle, signalétique, supports rigides avec découpe

PELLICULAGE / FAÇONNAGE
 Pelliculage brillant, mat, soft touch, vernis sélectif 3D et dorure, pliage, dos carré collé, brochure, découpe...

03 44 63 46 76

Mail : jb@jbimpressions.com - www.jbimpressions.com

Des maisons plus économes pour un avenir durable !

ISOL HABITATION
 J'isole et je préserve l'environnement

Après la canicule, préparez l'hiver !

L'isolation par l'extérieur protège votre maison de la chaleur en été et du froid en hiver.

Votre première climatisation, c'est votre isolation !
 Un expert vous conseille et vous accompagne.

ÉTÉ
 Sans isolation : il fait trop chaud à l'intérieur !
 Avec l'isolation par l'extérieur (ITE) : Une maison plus fraîche l'été

HIVER
 Sans isolation : la chaleur s'échappe à l'extérieur !
 Avec l'isolation par l'extérieur (ITE) : Une maison plus chaude l'hiver

Maison plus fraîche l'été

Moins de déperditions l'hiver

Économies de chauffage

Confort budget préservés

Un habitat plus sain, pour vous et la planète !

ENTREPRISE DE MARLY LA VILLE
TÉL. : 07 69 31 51 57

contact@isol-habitation-amp.com
www.ISOL-HABITATION-AMP.com

SIRET : 47481688600049

RGE ÉCO artisan
RGE.E-E190532



Madame, Monsieur,

Cet été, la chaleur s'est invitée plus fort et plus longtemps que d'habitude. Elle nous a rappelé, avec une certaine brutalité, que nos vies quotidiennes se jouent aussi à l'échelle du climat.

Elle nous a aussi montré ce que notre commune a de plus précieux : la capacité de ses habitants, jeunes et anciens, à veiller les uns sur les autres.

Merci à celles et ceux qui ont tenu bon. Pendant les épisodes de canicule, les équipes pédagogiques et nos agents municipaux se sont mobilisés pour accompagner les personnes âgées, isolées ou fragiles, adapter les accueils des enfants dans les écoles et les centres de loisirs pour les vacances d'été, ouvrir de nouvelles classes lors de la rentrée scolaire et veiller à la sécurité de tous.

Des voisins ont sonné aux portes, des bénévoles ont donné de leur temps. Je veux les remercier chaleureusement.

Mes remerciements vont tout particulièrement à nos sapeurs-pompiers, qui ont été engagés sans relâche cet été, parfois dans des conditions éprouvantes. Leur courage, leur disponibilité et leur sens du service nous obligent.

Au nom de toute la commune, merci.

Les élections municipales de mars sont derrière nous. Elles ont été un moment démocratique important, et je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous qui s'est exprimé, quel que soit son choix. Aujourd'hui, face aux besoins de la commune, il y a un projet à faire vivre, avec vous et pour vous : écouter, expliquer, financer, décider, rendre compte.

Les mois qui viennent seront consacrés à la concrétisation des engagements pris. Des projets se trouveront ralentis ou retardés, mais un dialogue renforcé avec les habitants permettra de préparer

la commune aux défis qui s'annoncent, à commencer par l'adaptation aux fortes chaleurs (ombrages, protections solaires, isolations, végétalisation, lieux de fraîcheur, brasseurs d'air).

Je veux aborder avec transparence un sujet qui touche votre budget : la taxe foncière connaîtra cette année une augmentation d'environ 3,7 %.

Cette décision n'a pas été prise à la légère. Elle répond à la hausse des coûts de l'énergie, des fournitures et des charges de personnel, ainsi qu'à la baisse continue des dotations, alors que nous voulons maintenir la qualité des services publics et continuer à investir pour l'avenir de Marly-la-Ville.

Je tiens à vous dire en toute transparence où va chaque euro : écoles, voirie, équipements, services aux familles, sports, culture, protection et sécurité, entretien.

Notre engagement est de rester exigeants sur la gestion, de chercher des financements extérieurs et de vous rendre compte régulièrement de l'utilisation des fonds.

Cette rentrée est aussi l'occasion de nous retrouver : forum des associations, festival PRIMO, rencontres publiques et sportives, feu d'artifice, événements d'automne avec l'ouverture de la saison culturelle par un public survolté, chantiers en cours.

Je vous invite à venir échanger, questionner, proposer.

Une commune se construit ensemble, dans la durée.

Je vous souhaite une très belle rentrée, pleine d'énergie et de sérénité.

Bien fidèlement,

André SPECQ, Maire de Marly-la-Ville

« Le plus beau métier d'homme est le métier d'unir les hommes »

Antoine de Saint-Exupéry

SOMMAIRE

2 VIE LOCALE

Ça s'est passé à Marly-la-Ville /
Vie scolaire / Police municipale /
Urbanisme / Cadre de vie /
CCAS / Santé / Vie culturelle /
Enfance-Jeunesse

28 VIE ASSOCIATIVE

32 GESTION DES EAUX

33 ENTREFILETS

34 TRIBUNES

35 DÉLIBÉRATIONS

36 ÉTAT CIVIL INFOS PRATIQUES

38 AGENDA

BULLETIN MUNICIPAL DE MARLY-LA-VILLE

Responsables de la publication :

- André SPECQ, Maire
- Marc LAHOUDIE, Maire adjoint /
Communication et Information
- Service Communication :
communication@marlylaville.fr
Avec le concours du Club Image et Son

Ce bulletin fait appel à la contribution
de plusieurs auteurs qui sont garants
de leurs propos.

Imprimerie : J.B. IMPRESSIONS
www.jbimpressions.com
03 44 63 46 76

Hôtel de Ville :
01 34 47 46 46
mairie@marlylaville.fr
www.marly-la-ville.fr



©Laurent Chanut

LES ESCALES : UNE ÉDITION MÉMORABLE AU PARC ALLENDE

Début juillet, le parc Allende a vibré au rythme du festival itinérant Les Escales, porté par l'association À Qui Le Tour et la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, en partenariat avec la Ville.

La première soirée a lancé les festivités avec les jeunes talents Benjamin Landrie et A Lady, avant de céder la place à Sinclair. Le groupe a électrisé le public avec son univers funk et son groove communicatif.

Le lendemain, la chanteuse franco-colombienne Èda Diaz a envoûté les spectateurs avec son voyage poétique entre traditions sud-américaines et musique contemporaine. Ce concert a donné lieu à une collaboration inédite avec l'Archipel Orchestra, réunissant les choristes adultes des écoles de musique de Marly-la-Ville, Écouen et Survilliers. L'ensemble jazz de notre école municipale de musique s'est quant à lui produit sous le chapiteau le samedi après-midi. En clôture, les Tambours du Bronx ont offert une performance spectaculaire, marquant les esprits avec leurs percussions industrielles et leur puissance scénique brute. Entre deux concerts, les festivaliers ont pu profiter des food-trucks locaux (*Jetlagfood* et *Les recettes du bonheur*). Un immense merci à À Qui Le Tour et à l'agglomération pour ce temps fort culturel et festif.



©Laurent Chanut



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Marly-la-Ville a célébré la Fête nationale lors d'une cérémonie placée sous le signe du souvenir et du rassemblement.



Des dépôts de gerbes ont eu lieu au cimetière de la Sablonnière, devant la stèle de la FNACA, puis au monument aux morts. La cérémonie s'est poursuivie par les discours officiels et un hommage aux porte-drapeaux et aux anciens combattants.

L'ÉTÉ DE LA TOILE FILANTE

Le 28 août, le festival l'Été de la Toile filante a une nouvelle fois offert aux Marlysiens une soirée conviviale pour clôturer l'été en beauté.

En raison d'une météo capricieuse, les animations et la projection, initialement prévues en plein air, ont dû être déplacées à l'Espace Culturel Lucien Jean. Cela n'a pas empêché les spectateurs de répondre présents pour profiter de ce rendez-vous. Après les ateliers et un blind test spécial cinéma, le public a pu (re) découvrir le film *Little Miss Sunshine*. Un événement organisé en partenariat avec l'Agglomération Roissy Pays de France et le Cinéma de l'Ysieux.





FORUM DE LA VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Un rendez-vous incontournable de la rentrée pour découvrir les associations et les services municipaux.

Le Forum de la vie locale et associative a réuni les habitants autour des associations et des services de la ville. Une journée consacrée à la découverte des activités proposées sur la commune, et aux échanges avec les acteurs de la vie locale.

RETRAITE AUX FLAMBEAUX ET FEU D'ARTIFICE

Après le Forum de la vie locale et associative, les habitants ont profité d'une soirée festive avec une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice au parc Allende.

La retraite aux flambeaux a animé les rues de Marly-la-Ville au rythme de la batucada Lézard Tape. La soirée s'est terminée au parc Allende avec un feu d'artifice qui a émerveillé petits et grands.



FESTIVAL PRIMO

Le 20 septembre, le Festival Primo a réuni un public venu nombreux autour de deux spectacles surprenants et aux esthétiques très différentes.



La compagnie De Ronde / Deroo a entraîné les spectateurs dans un univers absurde et poétique, mêlant théâtre gestuel, danse et acrobaties.

Puis la compagnie Delá Praká a invité le public à partager un moment chaleureux aux couleurs du Brésil, entre acrobatie, danse, mâit chinois et musique.

Une après-midi riche en émotions et en découvertes, organisée en partenariat avec l'Agglomération Roissy Pays de France et Le Moulin Fondu, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public.

FÊTE DES JEUX : UNE JOURNÉE LUDIQUE ET FAMILIALE

Dimanche 20 septembre, la Fête des jeux a réuni petits et grands dans une ambiance joyeuse et conviviale. En famille ou entre amis, les visiteurs ont pu profiter de nombreuses activités gratuites tout au long de la journée.

Munis d'une trousse, les enfants se sont lancés à la découverte des différents stands, avec pour défi d'en découvrir un maximum et de rapporter des jetons à échanger contre une petite récompense. Une mission relevée avec enthousiasme !

Chamboule-tout, puissance 4, loto, baby-foot... les incontournables étaient au rendez-vous, accompagnés de nouvelles animations pour le plaisir de tous.

À l'année prochaine pour ce rendez-vous tant attendu !



APPRENDRE À PORTER SECOURS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU BOURG

**En France, il y a 20 000 décès chaque année dont 2 000 accidents domestiques chez les 0-6ans.
 Les adultes ne sont pas tous formés aux gestes de premiers secours. Pourtant, sauver une vie se joue
 dans les premières minutes.**

Il y a des réflexes simples à avoir et il faut appeler les bons numéros.

« Apprendre à porter secours » s'inscrit dans les enseignements du socle commun et dans les programmes de maternelle et d'élémentaire. L'élève apprend à :

- Adopter une attitude de prévention face aux risques du quotidien ;
- Se protéger et protéger autrui ;
- Alerter de manière adaptée et efficace ;
- Intervenir avec des gestes simples de premiers secours.

Cette année, la FCPE a organisé un projet autour des gestes de premiers secours dans la classe de CM2 en partenariat avec la mairie de Marly-la-Ville et l'enseignante des CM2.

Mme Fghouli (présidente de la FCPE au Bourg élémentaire) a fait intervenir dans la classe de Mme Jean, les 7, 10 et 17 avril 2026, M. Tony Charlery (agent municipal, formateur en secourisme et pompier volontaire).



Lors de ces 3 séances, les CM2 ont appris :

- à passer un message d'alerte, réviser les numéros d'urgence (déjà appris avec Mme Jean) et étudié des cas d'accidents domestiques,
- à mettre une victime en P.L.S et les gestes à faire en cas de malaises (respiratoires ou vagues).

Mme Jean a poursuivi la formation des élèves et rappelé les gestes de 1er secours en cas d'étouffement. La classe a revu également les comportements à adopter lors d'accidents domestiques (incendie/ brûlure/fuite de gaz/plaie).

Cet enseignement a une incidence positive sur le comportement des élèves en matière de gestion, de prévention des risques et participe à leur valorisation. Certains élèves de la classe de CM2 ont d'ailleurs mis en application cet enseignement lors de la vague de chaleur du mois de juin. Cet enseignement doit être poursuivi au collège par l'obtention de l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1).

Mme Jean





L'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU BOURG

L'éducation à la sécurité routière s'inscrit dans les programmes scolaires :
« Apprendre les comportements qui permettent de se déplacer en sécurité et de faire face aux situations de danger s'acquiert dès le plus jeune âge ».

L'élève a trois statuts différents :

1) en tant que piéton, il doit savoir « se déplacer, accompagné, seul ou à plusieurs, dans des espaces identifiés, de plus en plus variés : trottoir, chaussée, environnement familier ou inconnu, en tenant compte des contraintes de l'espace, des dangers et des autres usagers » ;

2) en tant que passager d'un véhicule, il doit « adopter un comportement respectueux des règles de sécurité et de citoyenneté » (savoir mettre correctement sa ceinture, ne pas s'asseoir à côté du conducteur avant l'âge de 10 ans et avoir la taille nécessaire pour atteindre l'appui-tête sans rehausseur, etc.) ;

3) en tant que cycliste, il doit savoir « conduire un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres, dans le respect des règles du Code de la route » (savoir piloter un vélo, respecter le port du casque à vélo obligatoire jusqu'à 12 ans, l'interdiction de la trottinette électrique aux moins de 14 ans, etc.).

Lorsqu'un élève valide l'acquisition des règles et des comportements liés à l'usage de la rue et de la route dans ces trois domaines, il lui est délivré l'Attestation de première éducation à la route (APER).

La Police municipale de Marly-la-Ville est un acteur essentiel de cette éducation routière. Elle intervient depuis maintenant plusieurs années dans toutes les classes de CM2 des différentes écoles de la ville.

Cette année encore, les agents de la police municipale de Marly-la-Ville (une policière municipale et un ASVP) sont intervenus le 18 juin 2026 à l'école élémentaire du Bourg,

dans la classe de CM2. Après avoir appris les principales règles du Code de la route avec leur enseignante pendant plusieurs semaines, les CM2 du Bourg ont pu les mettre en pratique avec leur vélo. En raison des fortes chaleurs annoncées, la pratique du vélo s'est déroulée le matin, et la partie dite « théorique », l'après-midi.

La policière municipale a dirigé le parcours « Simulation de rue » pendant que son collègue ASVP gérait l'atelier « Maîtrise du vélo ».

Grâce à cette formation, les élèves de CM2 ont toutes les clés en main pour être des piétons, des passagers et des cyclistes respectueux du Code de la route.

Mme Jean





MARLY-LA-VILLE RENFORCE SON DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION

22 caméras pour renforcer la sécurité et la tranquillité publique



Marly-la-Ville se dote d'un dispositif de **22 caméras de vidéoprotection**, destiné à renforcer les moyens mobilisés pour la sécurité et la tranquillité publique.

Avec un investissement total de **635 758,84 €**, ce projet représente une opération importante pour la commune. La vidéoprotection constitue un **outil complémentaire** aux actions de prévention et aux moyens humains déployés sur le territoire.

Les images enregistrées peuvent, dans le respect de la réglementation, contribuer à faciliter certaines interventions et être mises à disposition des forces de l'ordre dans le cadre d'enquêtes.

FINANCEMENT

Le projet bénéficie du soutien financier de plusieurs partenaires publics :

- **99 000 €** de la Région Île-de-France ;
- **79 469,85 €** du Département du Val-d'Oise ;
- **175 000 €** de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Soit un total de **353 469,85 €** de subventions. Après ces participations, le montant restant à financer s'élève à 176 329 € HT, soit 211 594.80€ TTC

OÙ SE TROUVE LE SERVICE DE VIDÉOPROTECTION ?

Le local de vidéoprotection est situé à la mairie, 10 rue du Colonel Fabien. Le dispositif relève du **service de la Police municipale**, qui assure sa gestion dans le respect des règles applicables. L'accès aux images est réservé aux personnes habilitées et s'effectue conformément au cadre réglementaire relatif à la vidéoprotection et à la protection des données personnelles.

UN DISPOSITIF ENCADRÉ

L'utilisation de caméras sur la voie publique est soumise à des règles précises concernant notamment l'accès aux images et le respect de la vie privée. Par ailleurs, leur durée de conservation est limitée à 15 jours.

La vidéoprotection vient ainsi compléter les autres dispositifs de sécurité et de prévention. Son utilisation et son fonctionnement feront l'objet d'un suivi afin de garantir un dispositif adapté aux besoins de la commune et respectueux du cadre légal.

UNE INFORMATION VISIBLE DANS LES SECTEURS CONCERNÉS

Afin d'informer les habitants et les usagers de la présence du dispositif, **des panneaux d'information signalant l'existence d'un système de vidéoprotection sont implantés dans les secteurs concernés.**

Cette signalisation permet à chacun d'être informé de la présence de caméras et participe à la transparence du dispositif. Elle s'inscrit dans le cadre des obligations d'information applicables à la vidéoprotection de l'espace public.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : PARTAGEONS LA ROUTE EN TOUTE SÉCURITÉ

De plus en plus présentes dans nos rues, les trottinettes électriques constituent une solution pratique pour les déplacements de proximité.



À Marly-la-Ville, comme partout en France, leur utilisation doit cependant s'inscrire dans le respect des règles de circulation et du partage de l'espace public.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Pour circuler en toute sécurité, les utilisateurs de trottinettes électriques doivent notamment :

- avoir **au moins 14 ans** ;
- respecter la **vitesse maximale de 25 km/h** ;
- respecter la signalisation et les règles de circulation ;
- ne pas transporter de passager ;
- ne pas utiliser d'écouteurs ou de téléphone en conduisant ;
- utiliser une trottinette correctement équipée et entretenue ;
- ne pas circuler sur les trottoirs, sauf dispositions particulières ;
- stationner sans gêner les piétons, les poussettes ou les personnes à mobilité réduite.

ATTENTION, le port du casque devient obligatoire sur la commune de Marly-la-Ville (arrêté municipal n°221-2026 du 23/06/2026).

UN ESPACE PUBLIC À PARTAGER

La sécurité repose sur la vigilance de chacun. Piétons, cyclistes, automobilistes et utilisateurs de trottinettes doivent pouvoir se déplacer sereinement dans notre commune.

Adopter une vitesse adaptée, anticiper les situations et respecter les autres usagers sont des gestes simples qui contribuent à prévenir les accidents.

À Marly-la-Ville, chacun peut contribuer à une mobilité plus sûre et plus respectueuse.

Bien circuler, c'est aussi penser aux autres !



ÉLAGAGE DES ARBRES ET TAILLE DES HAIES

Un rappel pour préserver la sécurité et la libre circulation

Les arbres et les haies qui débordent sur le domaine public peuvent rapidement gêner la circulation des piétons et des véhicules, masquer la signalisation ou réduire la visibilité. Ils peuvent également présenter un risque pour la sécurité de tous

ÉLAGAGE DES ARBRES

La période automnale et hivernale est généralement la plus favorable à l'élagage des arbres.

Les propriétaires riverains de voies publiques ou de voies privées ouvertes à la circulation doivent veiller à ce que leurs arbres et leurs branches ne surplombent pas ou n'empiètent pas sur la voie publique.

En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien de vos arbres et devez couper les branches qui dépassent sur le domaine public.

Ces travaux permettent notamment de garantir la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes, ainsi que de préserver la visibilité des panneaux et des équipements publics.

TAILLE DES HAIES

Depuis le début du mois de septembre, la taille des haies peut reprendre, après la période principale de nidification des oiseaux.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous devez veiller à ce que vos haies et votre végétation n'empiètent pas sur les trottoirs et ne gênent pas la libre circulation des piétons. Une végétation trop abondante peut :

- Obliger les piétons à descendre du trottoir ;
- Gêner la visibilité des panneaux de signalisation ;
- Réduire la visibilité aux intersections et aux abords des voies ;
- Créer des situations dangereuses et augmenter les risques d'accident.

L'entretien régulier des haies et des arbres relève donc à la fois de la sécurité et du respect des autres usagers de l'espace public.

SIMPLE RAPPEL À LA LOI

Lorsque des arbres, des branches ou des haies empiètent sur le domaine public, gênent la circulation ou présentent un danger, la commune peut demander au propriétaire ou au locataire de procéder aux travaux nécessaires dans les meilleurs délais.

En cas de non-exécution, les mesures prévues par la réglementation peuvent être mises en œuvre et des frais ou sanctions peuvent, selon les situations, être engagés à l'encontre du responsable.

Un geste simple pour tous :

Entretenir ses arbres et ses haies, c'est préserver la sécurité et faciliter la circulation de chacun.



DES TRAVAUX D'ÉTÉ AU SERVICE DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Cet été, la commune a profité de la période des vacances scolaires pour réaliser plusieurs travaux importants afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de répondre au mieux aux besoins des familles.

Entre autres chantiers dans les établissements scolaires, l'ancienne poste a été réaménagée et transformée pour accueillir une nouvelle classe de maternelle, permettant ainsi d'offrir aux enfants un espace adapté, agréable et fonctionnel pour apprendre dans de bonnes conditions. En parallèle, l'accueil périscolaire du matin et du soir a été agrandi afin de mieux accompagner les familles dont les horaires de travail sont décalés. Cette extension permet de recevoir les enfants dans de meilleures conditions, notamment pour les parents qui commencent tôt le matin ou terminent plus tard le soir. Cet aménagement, en attendant l'ouverture de la nouvelle école du bourg, représente un investissement conséquent pour notre ville ; il témoigne de notre volonté de toujours placer les enfants, les familles et leurs besoins au cœur de nos priorités.



Ces travaux, réalisés pendant cet été caniculaire grâce à l'action sans faille de nos prestataires et de nos agents techniques, nous ont permis de proposer, dès cette rentrée du 1er septembre, des locaux plus adaptés et plus confortables, pour des services mieux dimensionnés afin d'accompagner les familles au quotidien.

Daniel MELLA

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Un service optimisé gratuit sur rendez-vous dès 2027

À partir de janvier 2027, c'est la fin des collectes fixes à date, qu'on oublie ou qu'il faut attendre. Place à l'enlèvement gratuit sur rendez-vous devant chez vous pour le pavillonnaire ou petits collectifs !

POURQUOI UN CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ?

À partir du 1^{er} janvier 2027, le Sigidurs, établissement public en charge de la gestion des déchets sur votre commune, optimise son service de collecte des encombrants. L'objectif est d'améliorer l'efficacité du ramassage, réduire les « faux encombrants » (textiles, petits objets, grands cartons) et d'offrir un service plus adapté à vos besoins.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche d'optimisation globale des collectes de différents flux (ordures ménagères, déchets végétaux et encombrants) lissée sur plusieurs années et initiée depuis 2009, qui répond aux exigences de la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire). Elle vise à renforcer la durabilité des services publics de gestion des déchets.

QUELS AVANTAGES POUR VOUS AVEC CE NOUVEAU DISPOSITIF ?

- La collecte des encombrants devient plus simple, plus rapide et plus accessible : plus besoin d'attendre la prochaine date du calendrier de passage.
- Un service gratuit devant chez vous : vos encombrants sont ramassés directement devant chez vous. Contrairement à certaines régions où ce service est payant, le Sigidurs maintient la gratuité pour tous les habitants des villes de son territoire.
- Des créneaux de collecte plus fréquents : fini les collectes à dates fixes sur calendrier. Dès 2027, les rendez-vous se feront sur demande par simple appel téléphonique, permettant une évacuation plus rapide de vos objets volumineux.
- Un tri plus efficace : pour garantir une collecte qualitative, lors de votre appel de prise de rendez-vous, un agent identifiera et listera avec vous vos objets et un créneau sous 15 jours vous sera proposé. Vous n'aurez pas besoin d'être présent lors du ramassage. Il suffit de bien identifier votre dépôt en affichant le numéro de passage donné par téléphone.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE NOUVEAU SERVICE ?

La procédure est simple et se déroule en 3 étapes :

1. Prise de rendez-vous auprès de notre prestataire de collecte :

- > Le numéro du prestataire en charge du ramassage sera indiqué sur votre calendrier de collecte 2027 distribué en décembre 2026.
- > Un agent vous guidera pour planifier la collecte.

2. Préparation des encombrants :

- > Sortez vos objets la veille du rendez-vous, bien visibles depuis la voie publique mais sans gêner le passage piétonnier.
- > Affichez sur vos encombrants le numéro de suivi communiqué lors de la prise de RDV
- > Respectez les consignes de tri (pas de déchets dangereux, de gravats ou de déchets végétaux...).
- > Tout ajout après le recensement fait par téléphone ne sera pas collecté.

3. Ramassage à domicile :

- > Le jour J, vous n'avez pas besoin d'être présent.
- > Seule la liste des déchets déclarés et validés sera collectée.

BON À SAVOIR :

- > **Ce service concerne uniquement les habitants en habitat pavillonnaire ou petits collectifs.**
- > Certains grands ensembles et résidences collectives resteront en collecte à dates fixes indiquées sur le calendrier.
- > Dans la limite de 12 rendez-vous maximum par foyer dans l'année, avec un délai estimatif de 15 jours entre la prise de rendez-vous et la date de ramassage.

En cas de besoin, les déchèteries du territoire restent accessibles pour déposer vos déchets volumineux ou dangereux : pots de peinture, pneus, palettes... non acceptés aux encombrants. Retrouvez les horaires et adresses sur www.sigidurs.fr.

Pensez également aux ressourceries ou aux plateformes de don pour vos objets en bon état, ils auront ainsi une seconde vie !

NOUVEAU · DÈS JANVIER 2027

COLLECTE DES **ENCOMBRANTS** SUR **RENDEZ-VOUS**

PAVILLONS ET PETITS COLLECTIFS



**COLLECTE
GRATUITE
DEVANT CHEZ VOUS**



**JUSQU'À 12
RENDEZ-VOUS
DANS L'ANNÉE**



**SIMPLE,
RAPIDE
ET PRATIQUE !**

Consultez votre calendrier 2027
+ d'infos sur www.sigidurs.fr



SIGIDURS
établissement public



LA GRANDE VADROUILLE DE L'ÉTÉ !



Mardi 28 juillet 2026,

Ici Boulogne-sur-Mer, les Marlysiens parlent aux Marlysiens. Les carottes sont cuites, et les moules aussi.

Les Marlysiens, ayant mariné tout l'été, se trouvèrent fort heureux qu'un convoi sauve-qui-peut leur permît de troquer le bitume francilien contre les embruns pas-de-calaisiens. Aurélie et Sylvie choisirent Boulogne, jadis port romain, puis ville fortifiée, et surtout vieille habituée des embrouilles avec le « royaume » d'en face... celui où l'on boit de l'eau chaude à cinq heures et où la météo est bloquée sur le mode « averse ».

A peine débarquée, notre troupe se dispersa avec une efficacité toute militaire. Les plus aventureux enfilèrent leur maillot pour barboter dans la Manche ; les plus frileux préférèrent contempler poissons et crustacés dans les aubettes du marché ; les plus curieux, eux, rendirent visite à Nausicaá. Là, ils contemplèrent un véritable arsenal aquatique, avec turbots, torpilles ocellées et grenadiers, qu'ils retrouvèrent, le midi même, dans leurs assiettes.

L'heure de la ration sonna ! Les gourmets s'installèrent en terrasse pour une raie au beurre noir et des moules-frites dans les règles de l'art.

Les amateurs de grand air piquèrent près de la poudrière, bicoque napoléonienne bâtie pour stocker des tonnes de poudre sans jamais exploser. Mieux qu'un bunker, plus raffinée, elle veille sur Boulogne contre vents et marées, mais guère sur la peau du quidam. Car là, sur les hauteurs, la vue sur la mer a beau être imprenable, le ciel, lui, se fait redoutable. Dépourvus de crème solaire, des Marlysiens payèrent l'addition. Sous ce soleil cuisant, ils se muèrent en plat du jour. L'après-midi, les plus téméraires, ni lestés par la digestion ni grillés à l'excès, filèrent vers la vieille ville. Ici, les Romains posèrent leurs sandales, le Moyen Âge ses murailles, et les Marlysiens plantèrent leurs fourchettes... dans les pâtisseries locales. Tarte à gros bords, craquelin boulonnais, plum-pudding... Boulogne doit cette riche tradition pâtissière à son histoire maritime et à ses voisins buveurs de thé.

Puis, direction le square Mariette, qui honore ce Boulonnais, pionnier de l'égyptologie devenu pharaon d'adoption. Sphinx, palmiers et réplique de barque solaire sont plantés au pied des remparts. Dans certains estaminets boulonnais, les kebabs se substituent aux mets du Nil.

Dépaysement total garanti, l'Égypte antique en plein Pas-de-Calais. Seule nuance, ici, les falafels n'ont pas voix au chapitre... la frite règne !

Plus loin, on débusque le château comtal, érigé par le bâtard de Philippe Auguste. Un format de poche, sans donjon, casé dans l'angle oriental des fortifications comme un timbre-poste sur l'enveloppe de la ville. Increvable depuis huit siècles, il a survécu aux boulets de canon, aux bombes et aux giboulées de mars ... Ses courtines ont vu passer catapultes, couleuvrines et zeppelins. Mais elles n'ont vraiment vibré que deux fois : le 19 novembre 1990, sous les décibels de Johnny Hallyday, et le 28 juillet 2026, sous les cris de joie des Marlysiens découvrant que Boulogne est un musée à ciel ouvert. Depuis dix ans, la ville transforme ses façades en toiles géantes. Le Brésilien Eduardo Kobra a rendu hommage à Claude Monet en peignant, sur deux maisons séparées, le peintre et sa Jeune Fille à l'ombre. A Boulogne, on peut donc croiser deux Monet pour le prix d'un ! Mais rester en rade, ô désespoir, devant le Château-Musée... en congé chaque mardi !

Sur le port, le spectacle vivant prit le relais des natures mortes de poissons du Chilien Francisco Maturana. Les mouettes, en commando aérien, à l'affût d'une mie de pain, fixaient chaque main. Mais en vain !

Vint l'heure du rassemblement : en attendant le bus, les Marlysiens exécutèrent un magnifique surplace synchronisé. Poches plus légères, mollets plus lourds, ventre plus replet et bronzage peu discret : la troupe reprit la route de Marly-la-Ville, les mirettes pleines de fresques, le palais plein de saveurs, la tête pleine de souvenirs.



SÉJOUR ILE D'OLÉRON

Un petit matin de juin, trente seniors Marlysiens et Marlysiennes ont embarqué avec notre chauffeur d'autocar Laurent, en direction de l'île d'Oléron, nommée « la lumineuse », pour un séjour de 8 jours. Arrivés sur place, chacun et chacune a pu s'installer dans son logement et découvrir le village vacances. Entre visites culturelles : visite du port des salines, journée complète en visite guidée de l'île du sud au nord avec Stéphanie la guide locale, en passant par le château d'Oléron jusqu'au phare de Chassiron, sans oublier le port de la Cotinière, Fort Royer avec dégustation d'huitres, petit train de Saint-Trojean, croisière vers fort Boyard et marché de Saint Pierre. Dégustations de produits locaux : huitres, Pineaux et diverses gourmandises. Nous avons pu également profiter, sur les temps libres, de jeux apéro, quizz, karaoké, pétanques, fléchettes, sophrologie etc.. suivant les envies de chacun. Sans oublier la piscine et son tobogan aquatique dont certains téméraires se sont lancés dans sa descente : fous rires garantis. Mais chaque voyage ayant une fin, l'heure du retour vers Marly-la-Ville a déjà sonné, avec de beaux paysages et de nombreux souvenirs pleins la tête.



OCTOBRE ROSE : LE MAMMOBUS PRÈS DE CHEZ VOUS

À l'occasion d'Octobre Rose, l'agglomération Roissy Pays de France poursuit sa mobilisation contre le cancer du sein avec le Mammobus, un dispositif itinérant qui facilite l'accès au dépistage.

Du 24 octobre au 7 novembre 2026, plusieurs communes accueilleront ce service proposant des consultations gratuites, des ateliers de prévention « Auto Palp'Action » et, après avis médical, un dépistage individuel par mammographie ou échographie.

Les prochaines dates à retenir, de 9 h à 17 h :

➤ **5 novembre** : Le Mesnil-Amelot

➤ **6 novembre** : Longperrier

➤ **7 novembre** : Louvres

Le dépistage est essentiel : détecté tôt, le cancer du sein se guérit dans 90 % des cas. Dès 50 ans, un dépistage organisé est recommandé tous les deux ans, avec une prise en charge à 100 %. Un suivi gynécologique régulier est également conseillé tout au long de la vie.

MAISON SHEKINAH : UN LIEU D'ÉCOUTE ET DE RECONSTRUCTION

La Maison Shekinah est une association qui accompagne les femmes traversant une période difficile ou une transition de vie.

Elle propose un espace bienveillant d'écoute, de soutien et d'échange pour retrouver confiance en soi, rompre l'isolement et avancer à son rythme.

Tout au long de l'année, des ateliers collectifs autour du bien-être, du développement personnel, de la parentalité et de l'insertion permettent aux participantes de se ressourcer et de créer du lien. Des ateliers seront proposés à Marly-la-Ville afin de faire connaître cette démarche et d'accompagner les femmes qui en ressentent le besoin.

LA SAISON CULTURELLE 2026-2027 EST OUVERTE !

C'est devant une salle survoltée que l'équipe de l'Espace Culturel Lucien Jean a inauguré sa nouvelle saison le samedi 3 octobre. Pour lancer les festivités, place à la joie et à l'énergie communicative de l'équipe du Julesbox ! Électrisé par des chansons revisitées, et mené par les redoutables capitaines d'équipe bleu et rouge, le public s'est pris au jeu avec enthousiasme : on a joué, chanté, valsé, sauté et vibré au rythme d'un spectacle interactif et jubilatoire.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

2 Sœurs, Compagnie Le Cri de l'armoire (théâtre)

**Vendredi 13 novembre
à 20h30**

1953 : vers la fin novembre dans le sud-ouest de l'Irlande, la jeune Aileen O'Leary disparaît. 60 ans

plus tard, Marc, ethnologue spécialiste des hystéries collectives, retrouve son carnet intime et soupçonne un lynchage sur fond de chasse aux sorcières.

Porté par un conteur hors pair, 2 Sœurs est un thriller-enquête haletant où un seul comédien fait résonner tous les témoignages de l'affaire. Entre boucles sonores jouées en direct et irruptions du réel, Marien Tillet nous entraîne dans un conte-thriller captivant, à la manière d'une terrifiante histoire de fantômes partagée au coin du feu.

> Tarifs : 11 € / 7 € / 4 € - Durée : 1h15

> Tout public à partir de 13 ans

En amont : Carrie au bal du diable

Le samedi 7 novembre à 20h, le cinéma de l'Ysieux s'invite à l'Espace Culturel Lucien Jean

Venez (re)découvrir le chef-d'œuvre de Brian De Palma, adaptation libre du tout premier roman de Stephen King. La projection sera précédée d'une introduction et suivie d'un échange menés par Mélanie Boissonneau, enseignante-chercheuse en cinéma.

> Tarif unique : 3 €

La Méthode du Docteur Spongiak, Moquette Production (marionnette)

Samedi 28 novembre à 16h

L'exquise Loïse a décidément le génie de la sottise ! En ce dimanche 18 mai 1930, la fillette doit absolument se montrer raisonnable et polie, car la soirée s'annonce... royale. Vite expédiée chez le docteur Spongiak - inventeur de génie ultra-vanté à la radio - elle espère bien y trouver la formule magique pour faire fleurir son âge de raison.

Un petit bijou visuel et sonore manipulé à vue qui nous plonge avec une ironie mordante dans l'univers suranné des années 1930. Un spectacle aussi drôle que décalé.

> Tarifs : 6 € / 4 €

> À partir de 5 ans



© Paul Declaire

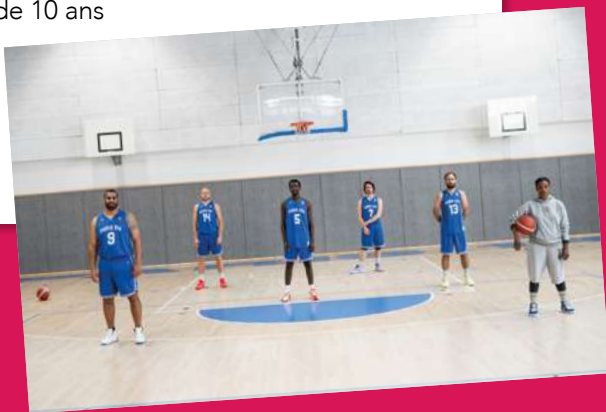
**24 secondes,
Compagnie Chahuts (théâtre)**

Vendredi 4 décembre à 20h30

Entre deux exercices de gainage et deux paniers marqués, une équipe de basket se livre. Les langues se délient, les individualités se révèlent et chacun doit dribbler avec ses doutes. Comment avancer ensemble vers un but commun lorsque les horizons diffèrent ? Comment panser les blessures du corps et trouver sa place en tant que femme ? *24 secondes* tisse un pont magnifique entre le parquet du gymnase et les planches du théâtre, transformant le sport en une vibrante tribune de partage.

> Tarifs : 11 € / 7 € / 4 €

> À partir de 10 ans



Kabine, Compagnie La Balbutie (très jeune public)

Mercredi 9 décembre à 10h



Kabine est la rencontre d'une femme et d'un objet. C'est un duo musical, sonore et gestuel entre une interprète et une structure évolutive, qui se plie, résiste et se déploie. Ensemble, elles façonnent un grand jeu de construction à taille humaine, une architecture

insaisissable qui se fait tour à tour cabane, bateau, dédale, animal...

> Tarifs : 6 € / 4 €

> À partir de 18 mois

En amont : atelier parents-bébés

Lundi 7 décembre à 10h à l'Espace Culturel Lucien Jean (accessible dès 18 mois).

Envie d'en voir plus ?
Retrouvez l'intégralité
de la programmation de
la saison 2026-2027 sur
www.marlylaville.fr

Pour réserver vos places ou souscrire à notre formule d'abonnement unique (3 spectacles pour 34 euros, incluant une tête d'affiche et 2 spectacles au choix), rendez-vous directement sur notre billetterie en ligne :
billetterie.marlylaville.fr



Pour connaître toute l'actualité culturelle de votre commune, abonnez-vous à nos pages Facebook et Instagram !
@Espace Lucien Jean
@espace_lucien_jean

**Résidence en milieu scolaire :
Construire et se construire**

Cette saison, la scénographe Cécile Rolland et le jongleur-musicien Dimas Tiwane investissent deux classes pour une immersion au cœur de leur future création, *SOL SOL SOL*. Au programme : ateliers de manipulation, de construction et de jonglage pour donner vie à des volumes sonores et musicaux en cerceaux, menant à une restitution collective. En parallèle, les élèves du Bourg profiteront de trois spectacles pour explorer toute la richesse et la diversité du cirque contemporain. En partenariat avec le réseau CirquEvolution



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

**Une nouvelle année musicale commence à Marly-la-Ville !
L'École de musique est heureuse de retrouver ses élèves et d'accueillir celles
et ceux qui souhaitent découvrir ou approfondir la pratique musicale.**



Dès 5 ans, chacun peut trouver un parcours adapté à son âge et à son niveau.

Éveil musical dès 5 ans, Parcours découverte de 6 à 7 ans, puis cursus musical à partir

de 7 ans, associant pratique instrumentale et formation musicale.

L'école propose 11 disciplines : alto, batterie, chant, clarinette, flûte traversière, guitare classique et électrique, piano, saxophone, violon et violoncelle.

Quelques places sont encore disponibles dans certaines disciplines. Renseignements et inscriptions auprès de l'École de musique.

INFORMATIONS PRATIQUES ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

ecolemusique@marlylaville.fr

06 08 88 66 42

Responsable : Gérald Mystille

LA MUSIQUE SE PARTAGE !

La pratique collective occupe une place importante au sein de l'école : chorales enfant et adulte, groupes de musiques actuelles, ateliers jazz et jazz band, ensemble à vents, musiques du monde, ensembles de classes et ateliers djembés permettent aux élèves de jouer ensemble et de partager le plaisir de la musique.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SAISON

Tout au long de l'année, l'École de musique vous invite à découvrir le travail des élèves et des enseignants lors de nombreux rendez-vous :

- **Kioskamusic** – des rendez-vous musicaux réguliers pour découvrir le talent des élèves.
- **Concert de Noël** – samedi 12 décembre 2026 à 18h, Espace culturel Lucien Jean.
- **Concert du Nouvel An** – samedi 23 janvier 2027 à 18h, Espace culturel Lucien Jean.
- **Orchestre national d'Île-de-France** – dimanche 28 février 2027, Espace culturel Lucien Jean.
- **Concert des professeurs** – samedi 20 mars 2027, Espace culturel Lucien Jean.

Une saison musicale riche en découvertes, en rencontres et en partage, pour faire vivre la musique à Marly-la-Ville !



ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Une fois encore, l'École Municipale de Danse a fait vivre sa passion tout au long d'une année rythmée par de belles rencontres et de beaux moments de scène.

À LA DÉCOUVERTE DE LA COMPAGNIE MONSIEUR K



Au mois de mai, les élèves ont eu l'opportunité d'échanger avec la Compagnie Monsieur K autour de sa création Rien. Cet échange leur a permis de relier directement leur pratique au travail créatif

d'une compagnie professionnelle. Un prolongement a eu lieu le 29 mai, lorsque les élèves ont pu assister à la représentation du spectacle à l'Espace culturel Lucien Jean.

UN SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE AUX COULEURS DU MONDE

Le mois de juin a été marqué par le traditionnel spectacle de fin d'année. Cette édition a embarqué le public dans un véritable tour du monde à travers des chorégraphies dynamiques et pleines de couleurs. Un rendez-vous marquant qui a, cette année encore, mis en lumière le travail et l'engagement de l'ensemble des élèves.



INFORMATIONS PRATIQUES
ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
ecolededanse@marlylaville.fr
06 28 62 74 74

Responsables : Sophie Bothereau et Shirley Brunet

UNE SEMAINE ENTRE DÉCOUVERTES ET SURPRISES



L'année scolaire s'est achevée avec l'incontournable semaine découverte. Durant quelques jours, les cours ont pris une forme inédite pour aborder la danse sous d'autres angles :

- Initiation à la danse jazz pour les plus jeunes,
- Rencontres intergénérationnelles à l'EHPAD de Marly-la-Ville,
- Cours parents-enfants pour un moment complice en famille,
- Initiations à la danse hip-hop,
- Ateliers créatifs de personnalisation de chaussons de pointe.

UN ÉTÉ RYTHMÉ PAR LA DANSE

L'été s'est poursuivi en mouvement grâce aux stages organisés en juillet et en août, en partenariat avec le centre de loisirs. Ces rendez-vous ont permis aux jeunes de continuer à pratiquer dans une ambiance festive et conviviale.



UNE GRANDE NOUVEAUTÉ POUR LA RENTRÉE !

Dès septembre, l'École de danse élargit son offre avec l'ouverture d'un cours de hip-hop le mardi soir, destiné aux 12-20 ans. Une nouvelle discipline qui vient diversifier les cours proposés et répondre aux attentes des adolescents et jeunes adultes.

BIBLIOTHÈQUE



LE POTAGER

Vous fûtes (comme disait un pantalon de mes amis dont le langage dénotait une tendance à l'argotisme, mais je m'égare, Edgard, revenons à nos boutons) vous fûtes, disais-je, avant d'être pris par une logorrhée compulsive et inextinguible qu'il m'est visiblement difficile d'éradiquer, vous fûtes, oui, disais-je donc, nombreux et ze, enfants et adultes, à ouvrir le bal du potager – et d'ailleurs ne confondons pas potager et vieil ami, soit dit en passant.

Vous semâtes et cultivâtes et arrosâtes et cueillîtes, sans hâte et mus d'un plaisir innocent, frais, joyeux, tout l'été, salades, radis, haricots verts, carottes et choux raves. Alors certes, nous avons eu trois micro-carottes, les radis ont monté au lieu de grossir et de nombreux plans ont rôti au soleil de cet été resplendissant.

Oui mais n'empêche, c'était bien quand même.

Et nous ferons mieux le prochain coup.

Et puis j'aimerais vous parler du chou rave, car il est aux légumes ce que Picasso est à la peinture, ce que le sourire est à la Joconde, ce que les raviolis sont aux montagnes enneigées de l'Amazonie des Carpates. D'une beauté cosmique, le chou rave est une planète blanche sur laquelle s'agitent des saviens de feuilles, et ce blanc rond, ce vert translucide ! Ô merveilles !

Chou rave, tu es un peuple.

L'océan est toi.

(Je vais reprendre un cachet d'aspirine)

LES ATELIERS DE LA SAISON

Alfred nous revient.

Alfred est un pingouin qui n'est pas un pingouin mais un manchot.

Alfred est un personnage de bande-dessinée créé par Alain Saint Ogan, lisez Zig et Puce, vous verrez, et alors Alfred c'est aussi notre mascotte pour illustrer notre fonds (les petites marionnettes) du 9^{ème} Art.

Et Alfred et bien c'est aussi le nom de notre atelier de création dont le premier volet s'est tenu fin septembre, et il y en aura d'autres des volets, et on pourra construire une maison avec des fenêtres.

MCK nous revient.

MCK c'est Marie-Claire Khalifa, et elle n'a rien d'un pingouin et elle n'est pas manchot, non, Marie-Claire c'est un joyaux mirobolant des peuples Atlantes, et alors elle nous revient avec ses ateliers d'écriture, dans lesquels on se relaxe, un max, on crée, sans craie mais avec des crayons, des mots, des phrases, des noms, des hapax legomenon, on partage nos souvenirs, nos impressions, et même nos mutismes sont des circonlocutions, nos silences des lexies, nos fotes d'ortografts de la poésie et nos doutes des hardiesses.

Merci qui ? MCK.

Silasolfa nous vient.

Silasolfa c'est un artiste. De ce genre d'artiste capable de modeler, sculpter, dessiner en grand, en petit, et son truc à lui, c'est le fanzine de bande-dessinée. Son truc à lui, c'est aussi l'auto-fiction.

Alors Silasolfa (j'avais envie de placer « t'as mal au dos, Rémy ? » mais je me retiens, car la retenue c'est ce qui me définit), alors Silasolfa, disais-je (vous avez vu, c'est une fin d'article bouclée), mais j'ai perdu le fil de ma bobine, je sais plus du tout où j'en suis (comme aimait à le clamer un ramoneur de ma connaissance).

Ha si ! Lasolfa vient nous coudre des autofictions sur l'oreiller de nos souvenirs. Et tout ça en BD.

Je suis pas certain d'avoir été bien clair.

Oui mais n'empêche, c'était bien quand même.

Et je ferai mieux le prochain coup.

Jean-Christoufle



ARCHÉA

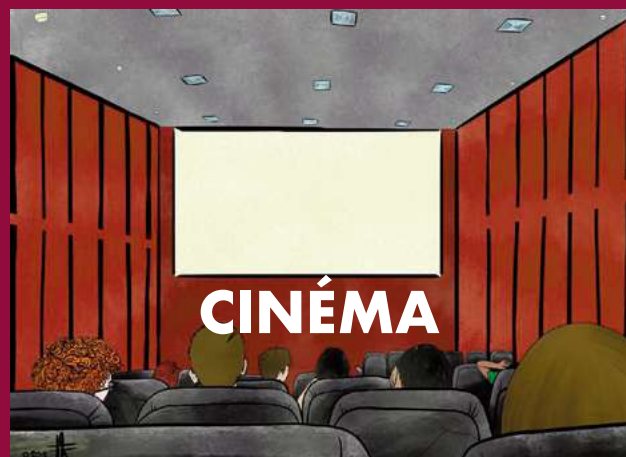
ATELIER ADOS-ADULTES « MOSAÏQUE & INVADER : DE L'ANTIQUITÉ AU 21^E SIÈCLE »

Samedi 7 novembre à 14h
Au musée ARCHÉA à Louvres

En famille, partez à la découverte de l'artiste contemporain Invader, spécialisé dans la mosaïque. Après une courte visite de l'exposition temporaire « Rouge ! Archéologie d'une couleur » qui présente des mosaïques retrouvées en fouille archéologique, une médiatrice vous présentera le travail d'Invader, de ses inspirations à sa méthode. Puis, à l'aide de tesselles en céramique, vous pourrez concevoir votre propre mosaïque inspirée des œuvres de l'artiste.

Réservation obligatoire au 01 34 09 01 02 ou sur archea.roissypaysdefrance.fr

Gratuit dans le cadre de BAM ! le festival de pop culture de Roissy Pays de France. À partir de 12 ans. Durée 2h30. Avec l'agence ARTORA.



Pendant la rénovation du cinéma de l'Ysieux, le 7^e art se déplace !

Retrouvez vos séances de cinéma dans les villes voisines.

Bonne nouvelle : les 7 et 8 novembre 2026, les 5 et 6 décembre 2026, ainsi que du 19 décembre 2026 au 5 janvier 2027, le cinéma s'installe à l'Espace Culturel Lucien Jean.

Venez profiter de vos séances de cinéma près de chez vous !



LE RELAIS PETITE ENFANCE

LE RPE À LA BIBLIOTHÈQUE

Après un temps de conte à la bibliothèque, Le Relais Petite Enfance a remis, le livre prix coup de cœur littérature petite enfance aux assistantes maternelles offert par la commune.





UN ÉTÉ PLEIN DE DÉCOUVERTES AVEC LE RPE



Cet été, le Relais Petite Enfance a investi la cour du Bois Maillard pour proposer aux tout-petits et aux professionnels de la petite enfance des matinées placées sous le signe du jeu, de la découverte et du partage.



La cour s'est transformée en espace d'exploration pour les enfants. Entre pique-nique, activités de transvasement, espace dinette, jeux de construction, chacun a pu expérimenter, manipuler

et découvrir à son rythme. Remplir, vider, construire, courir, jouer, créer et partager avec les autres ... autant de petites expériences qui favorisent la curiosité et l'éveil des jeunes enfants.

UNE BELLE JOURNÉE DÉDIÉE À LA PETITE ENFANCE ET À LA PARENTALITÉ, LE SAMEDI 30 MAI À MARLY LA VILLE

Le Relais Petite Enfance de Marly-la-Ville en partenariat avec le RPE de Fosses a proposé une journée consacrée à la petite enfance et à la parentalité. Une journée riche en découvertes, en rencontres et en échanges, qui a réuni 266 participants autour d'un objectif commun : accompagner les enfants et leurs parents dans leur quotidien.

Tout au long de la journée, les familles ont pu profiter d'un programme varié et adapté aux tout-petits. Les ateliers proposés ont affiché complet, témoignant de l'intérêt des familles pour ces temps de découverte et de partage.



Au programme : éveil musical, contes, modelage, espace Snoezelen, séance de RESC, sophrologie, massage bébé, encadrés par des professionnelles, mais aussi un espace de soutien à la parentalité permettant aux parents de prendre le temps d'échanger, de poser leurs questions et de partager leurs expériences.

Les enfants ont également pu profiter d'espaces de jeux libres, favorisant l'exploration et l'expérimentation, tandis que les parents avaient la possibilité de rencontrer différents professionnels et acteurs du territoire.

Cette journée a été l'occasion de mettre en lumière un véritable maillage de professionnels mobilisés autour des enfants et de leurs familles. La CAF, la PMI, Archéa, les associations Gaïa et Entr'Ed, les assistantes maternelles ainsi que les animateurs de Marly-la-Ville et de Fosses étaient présents aux côtés des familles.



Une journée riche et conviviale, qui rappelle toute l'importance du collectif pour accompagner les enfants dans leurs premières années et soutenir les parents au quotidien. Un grand merci à l'ensemble des professionnels, associations et partenaires pour leur implication, ainsi qu'aux familles venues nombreuses participer à cette belle journée !

UNE RENTRÉE EN DOUCEUR POUR LES TOUT-PETITS

À l'approche de la rentrée scolaire, le Relais Petite Enfance (RPE), en partenariat avec les enseignantes et les ATSEM, a organisé un temps d'adaptation destiné aux futurs élèves de petite section et à leurs familles.

Au total, 51 enfants accompagnés de leurs parents ont pu découvrir leur future école, leur classe et rencontrer les adultes qui les accompagneront au quotidien.

Cette rencontre a permis aux enfants de se familiariser avec leur nouvel environnement, d'explorer les espaces, de découvrir les premiers repères de leur vie d'écolier et de mettre des visages sur les adultes référents.

Pour les parents aussi, ce temps privilégié a été l'occasion de poser leurs questions et d'échanger avec les professionnels pour aborder cette nouvelle étape plus sereinement.

Cette rencontre avec l'école s'est faite en douceur, dans un climat rassurant et bienveillant.

Une belle façon de préparer les petits... et les grands, à une rentrée plus sereine !



LE CENTRE DE LOISIRS

UN ÉTÉ RICHE EN DÉCOUVERTES AU CENTRE DE LOISIRS

Entre créativité, sorties et moments d'évasion, les enfants ont profité de vacances bien remplies au centre de loisirs !

En juillet, les arts étaient à l'honneur. Tout au long du mois, les enfants ont laissé libre cours à leur imagination grâce à de nombreuses activités manuelles et artistiques. Une veillée autour des œuvres du musée est venue compléter ce programme. Sortie au cinéma et différents ateliers ont également rythmé les journées. Et parce que l'été est aussi fait pour profiter du grand air, des sorties à la base de loisirs ont permis à tous de se rafraîchir et de partager de beaux moments ensemble.

En août, place au voyage autour du monde ! Les enfants sont partis à la découverte de nouveaux horizons à travers des activités variées et plusieurs belles sorties : la Cité des sciences, le zoo du Bois d'Attilly ou encore le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Entre culture, sciences, nature, créativité et loisirs, ces vacances d'été auront été **riches en découvertes et en souvenirs** pour tous les enfants du centre de loisirs !

L'équipe Enfance

SÉJOURS MONTAGNE ÉTÉ 2026

Cet été, direction la montagne pour nos jeunes, accueillis au CIS Val Cenis à Lanslebourg, au cœur de la Savoie !

La municipalité a proposé 2 séjours pour nos jeunes Marlysiens (9-16 ans):

- Du 4 au 12 juillet pour 40 jeunes
- Du 18 au 26 août pour 30 jeunes

Durant le séjour, les enfants et les adolescents ont profité d'un programme particulièrement riche, mêlant sport, découverte, sensations fortes et moments de convivialité.

Les plus téméraires ont pu faire le plein de sensations avec le Déval'Kart, le Bob Luge à La Norma mais aussi une descente en rafting ! Une activité pleine d'adrénaline.

Les activités sportives étaient également au rendez-vous avec de l'escalade, des journées à la base aquatique et des moments de détente à la piscine. De quoi profiter pleinement de l'été et du cadre exceptionnel offert par la montagne ! Le séjour a également été l'occasion de franchir la frontière pour une escapade en Italie, avec la découverte de la ville de Suse. Une sortie dépaysante qui a permis aux jeunes de découvrir un nouvel environnement et de partager un beau moment tous ensemble.

Et parce qu'une journée en colo ne s'arrête pas après les activités, les soirées ont elles aussi été bien animées ! Jeux, défis, veillées et fous rires ont rythmé les fins de journée et contribué à créer de nombreux souvenirs.

L'équipe d'animation





MINI-STAGES ÉTÉ 2026

Cette année encore, les mini-stages ont permis aux enfants de vivre de nombreuses expériences sportives, culturelles et artistiques.



plaisir à découvrir de nouvelles disciplines.

La culture et la créativité étaient également au rendez-vous avec des ateliers de photographie, danse et percussions, offrant aux enfants d'autres façons de s'exprimer, de créer et de partager.

Au programme : plongée, tir à l'arc, sports de raquette, football, basketball, varappe, judo et athlétisme. Des activités variées permettant de développer la motricité, l'adresse, l'esprit d'équipe et le goût de l'effort, tout en prenant

Au-delà de la pratique, le projet permet à chacun d'essayer, de découvrir et de s'épanouir, dans de nouvelles pratiques durant l'été.

Un grand merci aux associations sportives et culturelles ainsi qu'aux services municipaux qui ont contribué à la mise en œuvre de ce projet.



LA MAISON DES JEUNES

UN ÉTÉ RICHE EN DÉCOUVERTES ET EN PARTAGE À LA MAISON DES JEUNES

Cet été encore, la Maison des Jeunes a vécu au rythme des rires, des découvertes et des nombreux projets proposés aux jeunes.

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les élèves de CM2 qui nous ont rejoints durant les vacances. Cette passerelle entre l'école primaire et le collège permet aux futurs collégiens de découvrir la MDJ, de faire connaissance avec les jeunes déjà présents et de se familiariser progressivement avec leur nouvel environnement.

Tout au long de l'été, les jeunes ont pu profiter d'un programme varié, mêlant activités sportives, jeux, sorties et moments de convivialité. De grands jeux ont notamment permis de partager de bons moments en équipe, tandis que différentes sorties ont rythmé les vacances : base de loisirs, bowling, Laser Game, cinéma... autant d'occasions de s'amuser, de découvrir de nouvelles activités et de renforcer les liens entre les jeunes.

Et parce que l'été est aussi synonyme d'évasion, une journée à la mer est venue compléter ce beau programme. Une sortie particulièrement appréciée, qui a permis à tous de profiter pleinement d'un moment de détente et de dépaysement.

Les jeunes ont également mis la main à la pâte en participant à la remise en beauté de la MDJ ! Ils ont repeint les extérieurs afin d'offrir un petit coup de fraîcheur à la structure. Une belle façon de s'investir dans leur lieu de vie et de contribuer à le rendre encore plus agréable.

Cette année encore, la fréquentation de la structure témoigne de l'enthousiasme des jeunes pour les activités proposées. C'est toujours un véritable plaisir pour l'équipe de la MDJ d'accueillir autant de jeunes et de leur offrir un espace où ils peuvent se retrouver, s'amuser, découvrir, échanger et construire de beaux souvenirs ensemble.

Un grand merci à tous les jeunes pour leur participation et leur bonne humeur tout au long de ces vacances !

Rendez-vous dès les prochaines vacances pour de nouvelles aventures à la MDJ !

L'équipe Jeunesse



AIPE

L'AIPE, toujours au cœur de la vie scolaire !



L'Association Intercommunale des Parents d'Élèves continue de s'investir avec énergie et convivialité pour soutenir les écoles de La Garenne et le collège Françoise-Dolto. Grâce à la mobilisation des familles et aux actions menées tout au long de l'année (nos traditionnelles ventes de gâteaux et viennoiseries, tombola, objets personnalisés...), nous avons pu récolter plus de 2 700 € sur l'année scolaire 2025-2026 ! Ces fonds ont permis de financer de nombreuses sorties scolaires pour nos enfants, ainsi que le spectacle de Noël en maternelle ou encore les bals de CM2/6^e et 3^e. Mais l'AIPE, ce n'est pas seulement des actions pour récolter des fonds : c'est aussi des moments de partage. Cette année, nous avons par exemple organisé le café des parents le jour de la rentrée : un temps convivial pour échanger et offrir un café aux familles présentes. Un rendez-vous simple mais précieux, qui reflète bien l'esprit de notre association. D'ailleurs, la 3^e édition du Papo'thé se tiendra le 13 octobre prochain avec Entr'ed. Nous remercions Audrey Moreau, notre ancienne trésorière qui part pour de nouvelles aventures et cède sa place à Cindy Angélique, pour toujours former une équipe motivée, enthousiaste, prête à poursuivre cette belle dynamique et à développer encore plus de projets au service des élèves.



Rejoignez-nous, participez à nos actions, venez partager vos idées : chaque parent peut apporter sa pierre à l'édifice !

L'équipe de l'AIPE
aipe.marly@gmail.com

SECOURS POPULAIRE

LE SECOURS POPULAIRE DE MARLY-LA-VILLE A BESOIN DE VOUS !

Aujourd'hui, plus que jamais, la solidarité compte.

Le Secours populaire de Marly-la-Ville, avec ses bénévoles, accompagne les personnes en précarité financière.

Pour continuer cette mission essentielle, ils ont besoin de votre soutien, à travers des dons :

- de produits d'hygiène corporelle
- de produits alimentaires, fruits, légumes conserves,
- de produits laitiers longue conservation
- de dons suivant les finances de chacun (**défiscalisation de 60% sur les déclarations d'impôts sur les montants versés**) pour acheter des produits protéinés divers et variés.

Ensemble, faisons vivre la solidarité à Marly-la-Ville.

Merci à toutes celles et ceux qui pourront contribuer ou relayer cet appel.

**Secours populaire de Marly-la-Ville,
 mairie de Marly la ville.**

Une permanence aura lieu tous les vendredis soir
 du mois de novembre de 18 à 19 heures
 au 7 allée des Noisetiers.



UNRPA

Hommage à Henri Buache



En avril 2026, nous avons appris avec tristesse le décès de notre président d'honneur. Le bulletin de mai étant déjà bouclé, c'est ce nouveau numéro qui lui est consacré.

Depuis de nombreuses années, Henri était un pilier de la vie associative marlysiennne. Impliqué dans la fanfare, la fête des moissons et les chars fleuris, il avait aussi fait venir « Les Martins Circus » et l'actrice Jacqueline Maillan. Membre du bureau de l'UNRPA dès 1990, il en devient président après M. Hannyoy, tout en s'investissant au Secours populaire.

Tourneur-fraiseur puis livreur de lait, il aimait ses balades à Paris et Saint-Ouen, le vélo, le théâtre et l'accordéon. En janvier 2025, après 21 ans de présidence, il avait passé le relais avec émotion. L'association UNRPA te remercie pour ton immense investissement. Repose en paix auprès de ton épouse.



Pour continuer malgré tout...

Le forum a permis de belles retrouvailles avec nos adhérents et de nouveaux contacts encourageants.

- **20 novembre** : Sortie à Berck chez Mireille pour la fête des harengs (spectacle, repas, danse).
- **9 décembre (14h)** : Inscriptions et renouvellement de carte (27 €), suivis d'un goûter.
- **27 janvier** : Assemblée générale et galette.

Ces deux réunions auront lieu à la salle des fêtes de Marly-la-Ville. N'oubliez pas non plus nos après-midis jeux de cartes chaque mardi à la salle Henri-Marle, et le thé dansant un jeudi par mois.

Renseignements :

Robert Wallet, président : 06 14 49 29 53

Christianne Payen, secrétaire : 06 06 99 61 88

LE TAM (THÉÂTRE À MARLY) JOUE LA COMÉDIE

Le début d'année 2027 annonce le retour de la troupe du TAM. Nous nous préparons à vous offrir un moment de rire et de détente avec une nouvelle comédie pleine de rebondissements.



Nous vous attendons nombreuses et nombreux : venez en famille, entre amis, collègues, voisins !

Duos sur Canapé, une comédie de Marc Camoletti

Bernard et Jacqueline, qui travaillent tous deux à leur domicile, décident de se séparer tout en partageant leur appartement en deux.

Malgré une cohabitation tumultueuse, leur gouvernante pleine d'idées cherchera des solutions pour régler leurs problèmes.

Le vendredi 5 février et le samedi 6 février 2027 à 20h30

À l'Espace Culturel Lucien Jean

- Tarif : 7 euros (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)
- Réservations par mail : emilie.bleinat@gmail.com
- Une réservation par le biais de HelloAsso sera mise en place également par la suite.

CYCLO CLUB MARLY-LA-VILLE

La pratique régulière du vélo est essentielle

Avec la canicule qui a sévi cet été, notre pratique cyclotouriste a souffert. Nos organismes ne sont pas adaptés à supporter de telles chaleurs, d'autant plus lors de l'effort. Mais en adaptant les horaires de nos sorties hebdomadaires, nous avons pu nous dérouler les jambes. Et comme chaque année pendant la période estivale, certains adhérents du club ont participé à de grands rassemblements annuels.

Le 7 juin 2026, 7 cyclos se sont rendus à Lille pour la réputée randonnée cycliste Lille-Hardelot où des milliers d'amateurs se rendent chaque année.

4 cyclistes se sont rendus à la 33^{ème} édition de l'Ardéchoise, le plus grand rassemblement cyclotouriste annuel du 8 au 14 juin.

2 cyclistes féminines ont sillonné les routes des Pays-Bas en participant à la 20^{ème} semaine européenne qui s'y est déroulée du 11 au 18 juillet sous des températures moins élevées que celles que nous subissons chez nous.

5 cyclistes ont participé à la 87^{ème} Semaine Fédérale qui a eu lieu en Mayenne à Château-Gontier du 2 au 9 août, semaine entre 2 épisodes caniculaires.

Tous ces rendez-vous du calendrier du cycloportif amateur offrent de beaux moments d'évasion et de rencontres et nous invitent à rouler régulièrement pour être prêts ces jours-là.



Si vous souhaitez tester une sortie en club, contactez-nous par mail : cyclo.marly.la.ville.95@gmail.com

Site Internet : cyclo-club-marly-la-ville.clubeo.com

UNION CYCLISTE FOSSES MARLY

Union Cycliste Fosses Marly

UCFM VTT : une nouvelle saison à partager sur les chemins !

L'Union Cycliste Fosses Marly (UCFM) reprend les chemins pour une nouvelle saison placée sous le signe du sport, du plaisir et de la convivialité.

Notre club accueille enfants et adultes souhaitant découvrir ou pratiquer le VTT, quel que soit leur niveau. Chaque semaine, nos bénévoles accompagnent les adhérents dans leur progression : maîtrise du vélo, techniques de pilotage, circulation en sécurité, respect des autres usagers et de la nature.

Pour les plus sportifs, l'UCFM participe également aux compétitions départementales, notamment au Val-d'Oise Trophy. La saison passée a une nouvelle fois permis à nos jeunes de porter fièrement les couleurs du club et de décrocher de très beaux résultats.



Mais l'UCFM, c'est aussi le VTT loisir ! Nos sorties permettent de découvrir les chemins et forêts de notre territoire dans une ambiance conviviale, avec des groupes adaptés aux différents niveaux. Sorties familiales, randonnée nocturne et autres rendez-vous viennent également rythmer la saison. Plus qu'un club sportif, l'UCFM est une association où petits et grands partagent la même passion du vélo, avec une équipe de bénévoles engagés pour transmettre leur expérience et leur plaisir de rouler.

Envie de découvrir le VTT avec nous ? Venez nous rencontrer et partager une rando !

Union Cycliste Fosses Marly – UCFM
Adultes et enfants – loisir et compétition



FITGYM ET BIEN ÊTRE

RESPONSABLES : Michèle Le Guen / Alexander Cruz

Cours de fitness accessibles aux adolescents et adultes de tous niveaux sportifs et de santé. Ils sont dispensés à Plailly et en réseau avec d'autres communes alentour (La Chapelle-en-Serval, Orry-la-Ville et Marly-la-Ville). Renforcez et tonifiez votre corps, améliorez votre souplesse, votre équilibre, votre coordination, et affinez votre silhouette.

Nos professeurs sont diplômés d'État.

NOS ACTIVITÉS PROPOSÉES :

➤ Cours de remise en forme :

Renforcement musculaire, pilates, yoga, Fit Ball, circuit-training, CAF (Cuisses-Abdos-Fessiers), Fit Combat et Cardio, STEP et LIA, Gym douce APA, HIIT et Full Body, Zumba, etc.

➤ Le bien-être :

Yoga de souplesse ; méditation et chakras ; gym adaptée pour l'obésité, l'arthrose et le diabète ; coaching "affiner et perte de poids" ; rééquilibrage alimentaire ; massages, réflexologie, shiatsu, etc. Animations de découvertes de tous les domaines du bien-être.

LIEUX :

Les cours ont lieu dans les salles municipales (gymnases, dojos, salles des fêtes).

INSCRIPTIONS :

Par mail, WhatsApp, Facebook ou téléphone.

TARIFS :

Adhésion: 20 €

Forfaits : 3 forfaits (1 cours / 2 cours / tous les cours)

CONTACTS :

Téléphone : 06 51 41 30 12

Email : fitgym.bienetre@gmail.com

Facebook : [fb.com/FITGYM.BIENETRE.OFFICIEL](https://www.facebook.com/FITGYM.BIENETRE.OFFICIEL)



LE BON PIED MARLYSIEN

Dans la vallée OH OH de l'Yonne la la la la



La vallée de l'Yonne a accueilli le Bon Pied Marlysiens pour son voyage de printemps 2026.

Samedi 11 avril, 42 courageux se sont donné rendez-vous à 6h15, ferme Cuypers, pour un départ en autocar en direction d'Armeau, petite

commune située dans le département de l'Yonne, en région Bourgogne-Franche-Comté.

Cette première journée nous a menés de Villeneuve-sur-Yonne, cité royale, jusqu'à Armeau. Nous avons rejoint le centre de vacances, situé au cœur de la Bourgogne sur les rives de l'Yonne, à travers des chemins vallonnés. Dimanche 12 avril, départ pour Sens. Toute la matinée, nous avons suivi les traces de Brennus, chef de guerre du peuple gaulois des Sénons, au IV^e siècle avant J.-C. Le parc du Moulin, situé au centre de la ville, nous a accueillis pour un pique-nique réparateur. Une visite guidée de la cathédrale et du centre historique nous attendait dès le début de l'après-midi, une belle motivation pour avancer.

Après le petit-déjeuner du lundi 13 avril, deux randonnées étaient proposées : l'une le long de l'Yonne en direction de Villevalier, l'autre sur la colline d'Armeau pour découvrir le château de Palteau, où séjourna le Masque de fer.

L'après-midi, visite de la miellerie Dosnon, véritable institution locale incarnant l'excellence artisanale. Chacun est reparti avec des produits artisanaux dans ses bagages.

Un retour joyeux s'est amorcé, la tête remplie de beaux paysages mais également enrichie de nouvelles connaissances culturelles.

Merci à tous pour votre confiance, votre participation et votre bonne humeur.



Si vous souhaitez nous rejoindre ou prendre connaissance du programme de la saison 2026/2027, vous pouvez nous contacter via le site internet

bpm-marly.wixsite.com/randonnée

ou par mail bpm-marly@gmail.com

PARC SALVADOR ALLENDE : QUAND L'HISTOIRE DE MARLY-LA-VILLE COULE DE SOURCE

Lieu de promenade incontournable des Marlysiens, le parc Salvador Allende (10 hectares) cache une histoire intimement liée à l'eau.



UN BASSIN DE RÉTENTION AUX MULTIPLES VISAGES

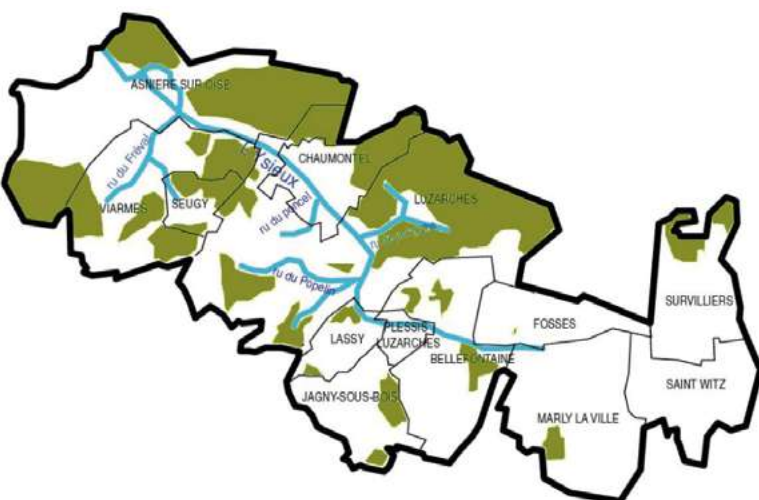
Le fameux « lac » du parc n'est pas qu'un plan d'eau paysager : c'est le bassin de rétention de la Fontaine de Rocourt. Capable de stocker jusqu'à 34 200 m³, il régule les eaux pluviales pour protéger la ville des inondations. Initialement conçu à sec, le bassin a été repensé pour concilier sécurité hydraulique et biodiversité. Il forme aujourd'hui, avec la vallée de l'Ysieux, un refuge précieux pour les zones humides, les oiseaux migrateurs et la faune locale (protégé par un classement paysager et une ZNIEFF).

QUI GÈRE L'EAU À MARLY ?

La gestion de l'eau à Marly se partage entre plusieurs acteurs clés :

- Le SYMABY : Il protège les milieux aquatiques, les zones humides et prévient les inondations (gestion des bassins de Moimont, du Val Lambert, du Vert Clos et de Rocourt).
- Le SICTEUB : Il s'occupe spécifiquement de la collecte et du traitement des eaux usées.
- Le SIAEP de Bellefontaine (via Roissy Pays de France) : Il gère l'eau potable, sachant que deux des trois forages historiques de Marly se trouvent précisément sous le parc Salvador Allende.

Marc Lahoudie, délégué du SIAEP de Bellefontaine



Sous son paysage verdoyant se trouvent la mémoire de l'ancien hameau de Rocourt, les sources de l'Ysieux et un ouvrage stratégique de protection contre les inondations.

D'UN PRÉ MARÉCAGEUX AU PARC ACTUEL

Le site fut longtemps un vaste pré à vaches marécageux. Après un projet de marché avorté dans les années 1970, la commune acquiert les terrains voisins en 1975 pour y aménager pelouses, jeux et bancs. Mais bien avant cela, ce fond de vallée offrait un autre visage.

Dans son enfance, dans les années 1940, le Marlyisien Martial Duronoy fréquentait ce secteur boueux et brumeux alimenté par de multiples sources. Autour du lavoir cimenté de Rocourt, les enfants venaient pêcher et batifoler, transformant ce coin en véritable terrain d'aventure surnommé leur « Marly-Plage ».

ICI COMMENCE L'YSIEUX

C'est ce phénomène géologique — des eaux souterraines (sables de Cuse) bloquées par des couches argileuses — qui donne naissance à l'Ysieux. Située à environ 78 mètres d'altitude, la source marque le point de départ de cette petite rivière de 15 kilomètres qui traverse la vallée avant de rejoindre la Thève et l'Oise.

Madame Michèle Mardon nous a quittés



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Michèle MARDON, figure engagée et généreuse de la vie artistique et culturelle de Marly-la-Ville.

Pendant de nombreuses années, elle a consacré son temps, son énergie et son talent à faire vivre les arts et à les partager avec tous ceux qui souhaitaient en savoir plus. Passionnée par la création artistique, elle s'est notamment investie dans les cours de dessin et de sculpture, transmettant avec patience et enthousiasme ses connaissances et son amour de l'art. Elle a participé à de nombreuses expositions, permettant

de faire découvrir son travail et celui d'autres artistes. Elle a participé à de nombreux événements comme « les états d'Art » plusieurs années de suite. Cet événement avait été mis en place par le Maire-adjoint de la culture Patrick ROLLAND et les artistes marlysiens, « Gigi » ROLLAND, Philippe CHABERTY, Patrick et Lydie LEDANSEUR, le club photo, et ... ce qui montrait qu'un lien unit tous les arts !

Elle avait aussi donné de son temps pour garder de nombreux enfants avant et après l'école, qui l'avait surnommée « tata ».

Depuis quelques années, par la difficulté à vivre seule, elle était partie vivre près de chez son fils et sa famille dans l'Oise.

À sa famille, à ses proches, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont partagé son parcours artistique et associatif, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Sylvie Jalibert

L'IMPOSCOPE

L'imposcope est un outil permettant de savoir comment sont utilisés les impôts de la population. Pour la commune de Marly-la-Ville, l'outil de calcul est disponible sur : www.imposcope.com/marly-la-ville

L'imposcope									
Marly-la-Ville									
Où vont nos impôts locaux ?									
Votre taxe foncier bâti 2026 OK 100 € 250 € 500 € 750 € 1000 € 1500 € 1750 € 2000 €									
CARPF Roissy et TOEM	28,22 €	70,55 €	141,09 €	211,64 €	282,19 €	423,28 €	493,83 €	564,37 €	
Commune de Marly-la-Ville	69,47 €	173,67 €	347,34 €	521,02 €	694,69 €	1 042,03 €	1 215,71 €	1 389,38 €	
Cadre de vie, environnement	37,75 €	94,39 €	188,77 €	283,16 €	377,55 €	566,32 €	660,71 €	755,10 €	
Ecoles et vie scolaire	7,78 €	19,46 €	38,92 €	58,39 €	77,85 €	116,77 €	136,24 €	155,70 €	
Sport, enfance et jeunesse	8,06 €	20,14 €	40,28 €	60,41 €	80,55 €	120,83 €	140,97 €	161,10 €	
Service Public	6,50 €	16,40 €	32,80 €	49,20 €	65,60 €	98,40 €	117,60 €	136,80 €	
Culture	4,07 €	10,18 €	20,36 €	30,54 €	40,72 €	61,09 €	71,26 €	81,44 €	
Sécurité et proximité	3,22 €	8,04 €	16,09 €	24,13 €	32,17 €	48,26 €	56,30 €	64,34 €	
Part financière	1,16 €	2,90 €	5,79 €	8,69 €	11,59 €	17,38 €	20,28 €	23,18 €	
Reversements obligatoires	0,87 €	2,17 €	4,33 €	6,50 €	8,66 €	12,99 €	15,16 €	17,32 €	
Autres parties prenantes	2,31 €	5,78 €	11,56 €	17,34 €	23,12 €	34,69 €	40,47 €	46,25 €	

chiffres établis à partir du Budget 2020
estimations imposcope, validées par la mairie

UNE ÉQUIPE, DES IDÉES, UNE MÊME ÉNERGIE !

Quelques mois après les élections, notre équipe poursuit son élan ! L'expérience des uns et les idées nouvelles des autres nourrissent une belle dynamique collective. Les projets avancent, même si beaucoup reste à construire. Agir pour Marly-la-Ville, c'est aussi porter votre voix au-delà de notre commune. Après les commissions municipales et les syndicats intercommunaux, celles de l'agglomération Roissy Pays de France se mettent en place. Autant d'instances où nous défendons les intérêts des Marlysiennes et des Marlysiens.

Ces premiers mois ont aussi apporté leur lot de défis. Face à la canicule, il a fallu agir dans l'urgence pour nos écoles. Un groupe de travail s'est depuis réuni pour rechercher des solutions durables, adaptées à nos bâtiments et à nos moyens.

Nous renforçons également les échanges avec les habitants grâce à de nouveaux outils de communication, notamment Instagram et WhatsApp. Un travail de fond s'engage aussi avec les associations pour mieux répondre à leurs besoins et construire ensemble.

Nous tenons enfin à saluer l'engagement des agents municipaux, dont le travail quotidien, parfois discret, est indispensable à la vie de notre commune.

Il reste beaucoup à faire, mais les idées et l'énergie ne manquent pas ! Unis pour Marly-la-Ville, continuons à avancer ensemble.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Depuis maintenant six mois, nous découvrons progressivement notre rôle d'élus et prenons nos marques au sein des différentes commissions et du conseil municipal.

Nous souhaitons exercer notre mandat avec sérieux et indépendance, en étudiant les dossiers qui nous sont présentés et en nous prononçant en fonction de ce qui nous paraît aller dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Au cours de ces premiers mois, nous avons ainsi soutenu les projets qui nous semblaient aller dans le bon sens et exprimé nos désaccords lorsque certaines décisions nous paraissaient devoir être discutées ou améliorées, notamment concernant le budget et la fiscalité foncière. Nous avons par ailleurs relayé au conseil municipal plusieurs questions qui nous ont été transmises par des habitants. Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en ligne sur le site de la commune et permettent à chacun de suivre les échanges et les décisions prises.

Notre objectif n'est pas de nous opposer systématiquement, mais de contribuer au débat municipal avec vigilance, indépendance et constructivité. Nous continuerons à être à votre écoute et à porter vos questions et vos préoccupations.

N'hésitez pas à venir échanger avec nous et à nous faire part de vos remarques, questions ou propositions.

Les élus de l'opposition

MARLY-LA-VILLE - VAL D'OISE

CONSEILS MUNICIPAUX - LISTE DES DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

SUIVANT L'ARTICLE L2121-2 5 DU CGCT

SÉANCE DU DIMANCHE 22 MARS 2026

FINANCES

N° 23 – Vote du budget primitif 2026 –
22 voix pour et 1 voix contre

N° 24 – Vote des taux d'imposition 2026 –
22 voix pour et 1 voix contre

N° 25 – Tableau des effectifs du personnel
2026 – **22 voix pour et 1 voix abstention**

N° 26 – Vote des subventions 2026 aux
associations – **22 voix pour et 1 voix
abstention**

N° 27 – Vote des tarifs municipaux
2026 – **À L'unanimité**

INTERCOMMUNALITÉ

N° 28 – CARPF - Demande de fonds de
concours de fonctionnement – **À L'unanimité**

AFFAIRES GÉNÉRALES

N° 29 – Délégation consentie au maire
par le conseil municipal au titre de l'article
L2122-22 CGTC - ALINÉA 16 - d'intenter au
nom de la commune les actions en justice
ou de défendre la commune dans les actions
intentées contre elle – **À L'unanimité**

N° 30 – Délégation consentie au maire par le
conseil municipal au titre de l'article L2122-22
et L2122-23 du CGTC – alinéa 8 – de prononcer
la délivrance et la reprise des concessions dans
les cimetières – **À L'unanimité**

N° 31 – Délégation consentie au maire par le
conseil municipal au titre de l'article L2122-22
CGTC - alinéa 16 - d'intenter au nom de la
commune les actions en justice dans le cadre
d'une protection fonctionnelle – **À L'unanimité**

N° 35 – Désignation des représentants
au sein de la CAO de synergies
communes – **À L'unanimité**

PERSONNEL

N° 36 – Modification du tableau des effectifs
– **À L'unanimité**

N° 37 – CST Comité social territorial :
composition - maintien ou non du paritarisme
– **À L'unanimité**

N° 38 – CIG ILE DE FRANCE - Renouvellement
de la convention relative à l'assistance
technique pour l'instruction des demandes
d'allocation pour perte d'emploi –
À L'unanimité

N° 39 – Convention de partenariat avec
le service départemental d'incendie et de
secours du Val-d'Oise favorisant la disponibilité
des sapeurs-pompiers volontaires –
À L'unanimité

URBANISME

N° 40 – Rétrocession de la rue du Colombier
par la CARPF –
À L'unanimité

N° 41 – Redevance d'occupation du
domaine public pour les opérateurs de
télécommunications – Année 2026 –
À L'unanimité

CULTURE

N° 42 – Convention projet « en scène » - Ecole
de musique – **À L'unanimité**

N° 43 – présentation de la saison culturelle
2026-2027 - Espace Culturel Lucien Jean –
À L'unanimité

N° 48 - Délégation consentie au Maire par le
Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22
et L2122-23 du CGTC – Alinéa 4 – De prendre
toute décision concernant la préparation, la
passation, l'exécution et le règlement des
marchés et des accords-cadres ainsi que toute
décision concernant leurs avenants, lorsque les
crédits sont inscrits au budget – **À L'unanimité**

N° 49 – Délégation consentie au Maire par le
Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22
et L2122-23 du CGTC – Alinéa 5 – De décider
de la conclusion et de la révision du louage de
choses pour une durée n'excédant pas douze
ans – **À L'unanimité**

N° 50 – Délégation consentie au Maire par le
Conseil Municipal au titre de l'article L2122-
22 et L2122-23 du CGTC – Alinéa 7 – De
créer les régies comptables nécessaires au
fonctionnement des services municipaux –
À L'unanimité

N° 51 – Délégation consentie au Maire par le
Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22
et L2122-23 du CGTC – Alinéa 15 - D'exercer,
au nom de la commune, les droits de
préemption définis par le code de l'urbanisme
– **À L'unanimité**

PERSONNEL

N° 52 – CIG Ile de France – Renouvellement
de la convention relative à l'établissement des
dossiers CNRACL par le Centre de Gestion –
À L'unanimité

N° 53 – Modification du tableau des effectifs –
À L'unanimité

URBANISME

N° 54 – Signature d'un acte notarié rectificatif
avec la société Bouygues- Emprise des
espaces publics ensemble immobilier du Clos
Dalibard – **À L'unanimité**

N° 55 – Signature d'un bail professionnel avec
madame Maïssa LAOUARI – local 2 rue Roger
Salengro – **À L'unanimité**

INTERCOMMUNALITÉ

N° 56 – CARPF – CLECT – Commission
Locale d'Évaluation des Charges Transférées
- Désignation d'un délégué titulaire et d'un
délégué suppléant –
À L'unanimité

N° 57 – CARPF – Rapport d'activités 2025 –
À L'unanimité

SÉANCE DU LUNDI 8 JUIN 2026

FINANCES

N° 32 – Affectation des résultats d'exécution
au budget primitif 2026 : modificatif – **26 voix
pour et 1 abstention**

N° 33 – Décision budgétaire modificative
n°1/2026 modificatif – **26 voix pour et
1 abstention**

AFFAIRES GÉNÉRALES

N° 34 – Tableau de la Commission communale
des impôts directs (CCID) - Proposition des
commissaires au directeur départemental des
finances publiques effectifs du personnel 2026
– **À L'unanimité**

AFFAIRES GÉNÉRALES

N° 44 – Règlement intérieur du conseil
municipal – **À L'unanimité**

N° 45 – Recours gracieux – Délibération n°
7/2026 – Indemnités du maire, des adjoints et
des conseillers municipaux délégués –
À L'unanimité

N° 46 – Constitution de la commission de
sécurité et désignation des membres –
À L'unanimité

N° 47 – Délégation consentie au Maire
par le Conseil Municipal au titre de l'article
L2122-22 et L2122-23 du CGTC – Alinéa 3
– De procéder, dans les limites fixées par le
conseil municipal, à la réalisation des emprunts
destinés au financement des investissements
prévus par le budget – **À L'unanimité**

SÉANCE DU MARDI 15 SEPT. 2026

NAISSANCES

DAGNON Pascaline.....	22/10/2025
SAINT-LOUIS Sinahy.....	20/02/2026
BAYEU Ilyana.....	22/02/2026
NEYRINCK Logan.....	19/03/2026
BENAMER Lina.....	24/03/2026
SOUSA MELO Samuel.....	30/03/2026
GOMES MARQUES Diana.....	03/04/2026
VANDEVYVER Ylan.....	10/04/2026
PRALIN Lukémile.....	08/05/2026
PACIFICO Nils.....	13/05/2026
BOUBLIL Aérith.....	17/05/2026
ANKILBEAU Théo.....	18/05/2026
BELLOTTA Alicia.....	29/05/2026
PIERRE Eva.....	05/06/2026
LASSERRE Inalya.....	01/07/2026
DUCROS Maddy.....	28/07/2026
JOUE DURÉE Charline.....	13/08/2026

ALLIANCES

EMBOULÉ Laurent & RICHARDSON Edwige.....	06/06/2026
BUNLEL Damien & LOUET Aurélie.....	13/06/2026
LAUTONE Laurent & BEREZIAT Aurélie.....	13/06/2026
PESENTI-ROSSI Benjamin & DORE Jennifer.....	27/06/2026
ZERT Tanguy & HOARAU Marie Alice.....	27/06/2026
ANDRADE Anthony & VIDEIRA AFONSO Tatiana.....	04/07/2026
ITALIEN Guito & AMBROISE Litha.....	18/07/2026
BEKKOUCHE Chemsy & AISSAT Maria.....	28/08/2026

PARTANCES

M. BIRCKENSTOCK Claude.....	89 ans	27/03/2026
M. ZABÉ Marcel.....	87 ans	31/03/2026
M. ALARCON François.....	84 ans	01/04/2026
M. LEGRAND Claude.....	70 ans	08/04/2026
Mme NATUREL ép. COQUAN Michèle.....	80 ans	10/04/2026
M. PRUCE Bernard.....	82 ans	15/04/2026
M. PRUVOT Rémy.....	62 ans	17/04/2026
M. BUACHE Henri.....	92 ans	20/04/2026
M. FOTSO Michel.....	83 ans	15/05/2026
M. JAMOT Henri.....	66 ans	19/05/2026
M. TRUMP Gérard.....	78 ans	19/05/2026
Mme HORNOY Vve PESNEL Ginette.....	90 ans	25/05/2026
Mme THÉNARD ép. COLLIN.....	76 ans	29/05/2026
M. BEAUCHERON Dominique.....	66 ans	03/06/2026
Mme JACQUEMOT Nadine.....	77 ans	03/06/2026
M. LE NAVELAN Louis.....	89 ans	04/06/2026
M. SISCARO Antoine.....	82 ans	08/06/2026
Mme CHONEAU Vve LAWNICZAK Jacqueline.....	94 ans	20/06/2026
Mme DUPRÉ ép. VERCROYSSSEN Denise.....	83 ans	26/06/2026
Mme PRIMARD vve GUIGNARD Anne-Marie.....	72 ans	18/07/2026
Mme LATOUCHE née BOLLIH Anna.....	94 ans	19/07/2026
Mme LAHAYE vve DURANTI.....	64 ans	27/07/2026
Mme SORUS Solange.....	80 ans	15/08/2026

INFOS PRATIQUES

Accueil :

La Mairie de Marly-la-Ville vous accueille :
 - lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00
 et de 13h30 à 18h
 - mercredi de 8h30 à 12h00
 - samedi de 9h00 à 12h00

Fermé le dernier samedi de chaque mois

► Contact : 01 34 47 46 46 /
 mairie@marlylaville.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

► Contact : 01 34 47 46 55

Police Municipale :

► Pour joindre la Police Municipale, contactez la messagerie vocale au 01 34 47 46 53
 ► Police intercommunale Roissy Pays de France : 01 34 31 31 21
 ► Gendarmerie Nationale : 17
 ► Samedi : Permanence en Mairie sur rendez-vous de 9h à 12h, le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois

Service Comptabilité :

► Contact : 01 34 47 46 56

Service Urbanisme :

► Contact : 01 34 47 46 49

Service Enfance, Jeunesse, Centre de Loisirs :

► Contact : 01 34 47 46 43

Relais Petite Enfance (RPE), Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) :

► Contact : 01 34 68 14 91

Service Culturel :

► Espace Culturel Lucien Jean : 01 34 31 37 60
 ► École Municipale de Musique : 06 08 88 66 42
 ► École Municipale de Danse : 06 28 62 74 74
 ► Bibliothèque Municipale : 01 34 72 74 14

Service Restauration, Entretien, Atsem :

► Contact : 01 34 47 46 54

Services Techniques :

► Contact : 01 34 47 46 47

Service Communication :

► Contact : 01 34 31 37 60

Pour suivre l'actualité de votre commune :

- www.marly-la-ville.fr
- À tout moment sur votre téléphone avec l'application CentoAccess
- Facebook@villedemarlylaville
- Instagram : @marlylavilleofficiel





AVEC L'APPLI MON E.LECLERC

DES ÉCONOMIES SE CACHENT DANS VOTRE POCHE.



VOS RÉDUCTIONS À PORTÉE DE MAIN

Avec l'appli Mon E.Leclerc, profitez d'encore plus d'avantages et de réductions personnalisées en fonction de vos habitudes d'achats.



E Leclerc 
FOSSÉS - LA CHAPELLE EN SERVAL



Agenda



2026

DU 17 OCT. AU 14 NOV.

- **BAM ! Festival de pop-culture**
Bibliothèque municipale

SAM. 7 NOVEMBRE

- **Braderie du secours populaire**
Place Dalibard

DU 7 AU 8 NOVEMBRE

- **Cinéma de l'Ysieux***

MER. 11 NOVEMBRE

- **Cérémonie commémorative**

VEN. 13 NOVEMBRE

THÉÂTRE

- **2 Soeurs, compagnie Le Cri de l'armoire***

SAM. 21 NOVEMBRE

ÉVÉNEMENT

- **Autour des Droits de l'Enfant***

SAM. 28 NOVEMBRE

MARIONNETTE

- **La Méthode du Docteur Spongiak,**
Moquette Production*

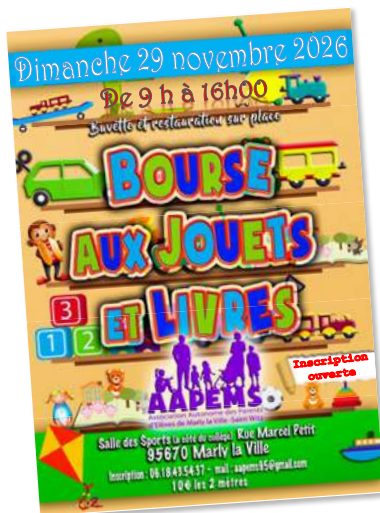
DIM. 29 NOVEMBRE

- **Bourse aux jouets et aux livres**

VEN. 4 DÉCEMBRE

THÉÂTRE

- **24 Secondes, compagnie Chahuts***



DU 4 AU 6 DÉCEMBRE

ÉVÉNEMENT

- **Téléthon**

DU 5 AU 6 DÉCEMBRE

- **Cinéma de l'Ysieux***

MER. 9 DÉCEMBRE

MUSIQUE

- **Kabine, compagnie La Balbutie***
logo jeune public

SAM. 12 DÉCEMBRE

ÉVÉNEMENT

- **Spectacle des Écoles Municipales de Musique et de Danse***

DU 19 DÉC. AU 5 JANVIER

- **Cinéma de l'Ysieux***

*Spectacles et événements
proposés à l'Espace Culturel
Lucien Jean, rue Marcel Petit

2027

MER. 20 JANVIER

CINÉ-CONCERT

- **Graines de géantes, Séréna Fisseau**
et David Gubitsch*

SAM. 23 JANVIER

- **Concert du Nouvel An de l'École Municipale de Musique**

MAR. 26 JANVIER

DANSE (HORS LES MURS)

- **Badke (remix), laGeste / Stereo48**

Retrouvez tous les
événements sur le site
www.marly-la-ville.fr



Expositions

DU 8 JANVIER AU 8 FÉVRIER

Les Talents marlysiens*

*À l'Espace Culturel Lucien Jean

Horaires d'ouverture :

- > du lundi au vendredi
de 9h à 12h et
de 14h à 18h,

- > le mercredi de 9h à 12h.

Les expositions sont visibles
les soirs de spectacles.